

tableau à la page 135 de l'Annuaire du Canada de 1929, le nombre absolu et proportionnel de la population totale, de la population née britannique (nés au Canada compris) et de la population née à l'étranger, âgée de 10 ans et plus, ne sachant pas parler l'anglais, avec indication de ses origines raciales, tandis que le pourcentage des personnes de 10 ans et plus ignorant la langue anglaise variant depuis 0.46 p.c. dans l'Île du Prince-Édouard jusqu'à 10.40 p.c. au Nouveau-Brunswick et 47.27 p.c. dans le Québec, est indiqué dans un tableau à la page 136 du même volume qui les classifie par origines raciales.

Population de langue française.—Le français, autre langue officielle de la Puissance, était parlé en 1921 par 1,997,074 personnes de 10 ans et plus, soit 29.89 p.c. de la population totale de cet âge. Un grand nombre de ceux-ci, soit 1,070,752, parlaient également l'anglais comme langue accessoire, 4,838 autres parlaient leur langue maternelle (qui n'était pas l'anglais) comme langue accessoire et 43,970 parlaient l'anglais et leur langue maternelle aussi bien que le français; enfin, 877,514 parlaient français uniquement, soit environ 13 p.c. de la population totale de 10 ans et plus. L'Annuaire de 1929, pp. 136-137, qui présente la statistique de la population de langue française, nous apprend qu'en 1921, 182,633 personnes appartenant aux races britanniques, 13,196 Israélites, 10,163 Belges et 10,138 Italiens savaient parler français.

Section 14.—Occupations de la population.

Une étude sur les occupations de la population telles que relevées par le recensement de 1921 a paru dans l'Annuaire de 1929, pp. 137-151. Cette étude révèle quelle proportion de la population totale de dix ans et plus a des occupations rémunérées, quelle est l'augmentation d'hommes et de femmes dans les divers groupes d'occupations, la relation des groupements d'âges de la population avec ses occupations, les occupations types des différentes provinces et les relations entre les pays de naissance de la population et ses occupations. Comme l'espace ne permet pas de répéter cette analyse, le lecteur intéressé y est référé.

Section 15.—Aveugles et sourds-muets.

Dans les derniers recensements les énumérateurs étaient tenus de recueillir certaines informations sur les aveugles et les sourds-muets du Canada, leurs instructions à ce sujet étant ainsi conçues:

"Aveugles.—Considérez comme aveugle toute personne ayant la vue trop basse pour pouvoir lire, même avec des lunettes; quant aux enfants au-dessous de 14 ans ou adultes illettrés, seront considérés comme aveugles ceux qui sont incapables de distinguer les objets et les formes. Les borgnes ne sont pas des aveugles."

"Sourds-muets.—Considérez comme sourds-muets (1) tout enfant au-dessous de 8 ans qui est totalement sourd et (2) toute personne plus âgée qui est totalement sourde depuis son enfance. En principe, n'inscrivez que les personnes complètement privées de l'ouïe et de la parole."

Les résultats du recensement de 1921, indiquant un total de 4,396 aveugles, 5,334 sourds-muets et 42 aveugles-sourds-muets sont donnés, par provinces et par sexes, dans les tableaux de la page 154 de l'Annuaire de 1927-28, avec chiffres comparatifs des recensements 1891, 1901 et 1911. Les blessures reçues au cours de la grande guerre ont, sans aucun doute, contribué dans une large mesure à l'accroissement du nombre d'aveugles qui de 3,238 en 1911 est monté à 4,396 en 1921.

Les statistiques de l'âge, l'état matrimonial, l'origine raciale, le lieu de naissance, le degré d'instruction, l'occupation, etc., des aveugles et des sourds-muets, en 1921, sont données aux pages 747-768 du vol. II du Recensement de 1921.